

Valérie De Bue : « J'voudrais bien mais j'peux point »

Les députés mettent la pression sur la ministre

De Bue, dont ils critiquent le manque d'autorité dans le dossier Publifin.

● Martial DUMONT

La semaine dernière, le conseil d'administration de Nethys a été partiellement renouvelé avant de décider, pour l'heure, que Stéphane Moreau passerait du statut d'administrateur-délégué à celui de directeur général (et donc plus administrateur de l'entreprise).

De quoi satisfaire les députés wallons et particulièrement les membres de la commission d'enquête ?

Pas vraiment. Et, à vrai dire, ce serait même plutôt le contraire. Ce lundi, Dimitri Fourny (cdH), Patrick Prévot (PS) et Stéphane Hazée (Ecolo) ont littéralement pressé la ministre Valérie De Bue comme un citron, pour qu'elle agisse et passe à la vitesse supérieure dans l'implémentation intégrale, via un décret, des 73 recommandations de la commission d'enquête (qui, rappelons-le, requièrent non seulement le renouvellement intégral du conseil d'administration mais également la mise à l'écart des membres du management responsables de manquements).

« Vous êtes gentille, mais il ne faut

pas être trop gentille », tonne Patrick Prévot. « Vous aviez des textes prêts de la part de votre prédécesseur,

pourquoi tout cela prend-il autant de temps ? Vous donnez le sentiment d'être impuissante. Vous me faites penser à la chanson : "Je voudrais bien, mais j'peux point" », ajoute perfidement Prévot en mode Annie Cordy.

« Il y a visiblement à Liège un refus politique d'appliquer le rapport de la commission, constate Stéphane Hazée. Or, c'est le futur du groupe qui est en jeu. »

Un premier rapport le 31 octobre

Mais le plus virulent aura sans doute été Dimitri Fourny, qui ne décolère pas face à ce qu'il considère comme des bâtons liégeois dans les roues de la commission d'enquête. « Il faut maintenant rentrer dans le vif du sujet ! On ne peut pas attendre le bon vouloir d'une poignée de quelques-uns qui font de la gouvernance parallèle pour rester en stand-by et faciliter les intérêts des uns et des autres. C'est impératif pour l'image, l'outil et l'emploi. A défaut on va dans le mur et ce sera un très mauvais signal politique. Il faut frapper fort et vite. Vous devez avoir toutes les infos sur les actes qui sont posés chez Pu-

blifin. On ne peut pas faiblir. Nous avons une obligation de résultat. »

Et c'est bien le problème de Valérie De Bue actuellement : de son propre aveu, elle a du mal à obtenir les infos du groupe Publifin et celles qu'elle a... proviennent de la presse, avoue-t-elle. Et la ministre de se dire « impatiente » d'être le 31 octobre, date à laquelle Publifin est censée rendre un rapport intermédiaire sur les actions mises en place pour coller aux recommandations de la commission d'enquête.

La ministre demande encore un peu de patience pour sortir le décret « gouvernance » tant attendu. « Il y a des contraintes légales », plaide-t-elle en jurant qu'elle ne subit pas de pressions et qu'elle est déterminée à avancer en rencontrant toutes les recommandations de la commission. Le gouvernement pourrait d'ailleurs, selon certaines sources, présenter le fameux décret dès ce jeudi.

En attendant, conclut Stéphane Hazée, le gouvernement a au moins la possibilité de faire passer un décret rapide de quelques articles lui permettant d'envoyer enfin un commissaire chez Publifin qui permettrait à l'exécutif wallon de reprendre la main sur l'intercommunale

Une chose est sûre : la pression monte. Y compris sur la ministre version bonne du curé... ■